

VOTRE DISPONIBILITÉ

A quelle heure rentrerez-vous le soir (en moyenne) ?

Combien de soirs/nuits envisagez-vous d'être présent par semaine, hors week-end ? 1 2 3 4 5

Serez-vous présent certains week-ends ?

oui non si oui, nombre de week-end par mois :

Connaissez-vous vos dates de vacances ?

oui non si oui, précisez dans la mesure du possible :

du au

du au

du au

du au

si non, nombre de semaines prévues :

Serez-vous présent une partie de vos vacances ? oui non

Avez-vous des sorties hebdomadaires ou mensuelles régulières ?

oui non si oui, précisez lesquelles et les horaires si connus :

.....

.....

.....

Avez-vous des périodes de stages prévues ?

oui non si oui, précisez dans la mesure du possible :

nombre de semaines : réparties en périodes.

du au

du au

du au

Dans beaucoup d'offres de logement, il est important que les stages soient effectués à proximité afin de respecter l'engagement de présence.

VOS ATTENTES D'HÉBERGEMENT

Quel est votre mode de transport ?

à pied transports en commun vélo voiture

autre :

Temps de trajet maximum acceptable par rapport au lieu d'étude ou de travail :

- transports en commun :

- votre propre moyen de transport :

Préférez-vous être accueilli :

chez une personne âgée dans une famille

chez une femme chez un homme chez un couple

peu importe

POUR MIEUX VOUS CONNAITRE

● Vous :

Parmi les mots suivants, soulignez ceux qui vous correspondent le mieux (6 maximum) :

adaptable, affectueux, attaché à la famille, calme, chaleureux, conciliant, curieux, drôle, dynamique, enthousiaste, franc, généreux, réservé, respectueux, sensible, simple, sociable, solitaire, spontané, sportif, susceptible, timide, travailleur, autres :

Êtes-vous fumeur ? oui non

Avez-vous des habitudes alimentaires particulières ? oui non

Souhaitez-vous venir avec un animal domestique ? oui non

(cela peut complexifier votre dossier)

si oui, précisez lequel :

Avez-vous des allergies ? oui non

si oui, précisez lesquelles :

Avez-vous le BAFA ? oui non

Avez-vous le PSC 1 ? oui non

● Votre famille :

	Père :	Mère :	Ou conjoint :
Nom Prénom			
Ville de résidence			
Téléphone			
Profession exercée			
Frères et sœurs ou enfants :			
Nom Prénom			
Age			
Profession ou projet			

PIECES À JOINDRE

Le dossier est à compléter et à retourner avec :

- le formulaire d'inscription dûment complété
- photocopie pièce d'identité ou titre de séjour
- photo d'identité collée sur le formulaire (ou photocopie)
- votre CV à jour
- frais de dossier (20€)
par espèces, chèque (à l'ordre de Le temps pour toiT) ou virement (demander un RIB)

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT TRAITÉS.

Adresse :

Association Le temps pour toiT
Maison des Confluences
4 place du Muguet Nantais
44200 Nantes

Rappel :

A réception de votre dossier, l'association prend contact avec vous, pour approfondir votre demande ou vous informer qu'elle ne peut y apporter une suite favorable. Envoyer un dossier complété constitue une première étape qui ne vaut pas automatiquement offre d'hébergement.

ANNEXE

Étudiant ou salarié, vous vous êtes lancé dans un projet d'étude, un projet professionnel, une reconversion... Vous êtes dans la région pour mener à bien ce projet, vous recherchez un logement et avez envie d'habiter différemment...

Le temps pour toiT vous propose de tenter une nouvelle forme d'hébergement, en même temps qu'une expérience de vie :

- **FORMULE 1** : donner un peu de votre temps et de vos compétences dans la mesure de vos disponibilités. Assurer une simple présence, partager des repas, accompagner les enfants après la sortie de l'école, initier à l'anglais ou l'informatique, regarder une émission, jouer... C'est-à-dire être hébergé en échange d'une présence, sans autre contrepartie financière que votre contribution aux dépenses d'eau, gaz, électricité chez un senior, une famille...
- **FORMULE 2** : aucune obligation de présence mais la volonté de nouer des relations conviviales et de solidarité chez quelqu'un qui a envie de partager son toit. L'hôte-hébergeur peut demander une participation financière.

Sur une durée, des modalités, des engagements à définir ensemble, dans un esprit de cohabitation conviviale et soucieuse de l'autonomie de chacun, **Le temps pour toiT vous accompagne** dans la démarche de cohabitation intergénérationnelle.

C'est une prestation payante qui vous offre une sécurité importante tout en conservant le bénéfice d'un hébergement très peu coûteux par rapport aux offres du marché.

LES TARIFS

L'association facture des frais lorsqu'un contrat de cohabitation est signé. Les frais couvrent l'analyse des besoins hébergés/hôtes-hébergeurs, la recherche de cohabitants, la mise en relation, la contractualisation, l'accompagnement et éventuellement la médiation en cours de cohabitation, l'état des lieux d'entrée et de sortie. Fixés chaque année par le conseil d'administration, les prix varient en fonction de la présence assurée par l'hébergé auprès de son hôte-hébergeur. Le coût est en moyenne 10 fois inférieur à celui des alternatives courantes.

En détail :

→ **Entre vous et Le temps pour toiT :**

- **les frais de dossier** : 40 euros. Ils sont destinés à couvrir le traitement de votre demande, en sont déduits les 20 euros déjà payés lors de l'envoi du questionnaire initial,
- **l'adhésion** : 30 euros (cotisation annuelle valable de date à date). Votre adhésion constitue le point de départ de nos recherches d'un profil hôte-hébergeur correspondant à vos attentes. Elle ne vous engage pas a priori à accepter nos propositions de cohabitation,
- **les frais de contractualisation** : ils correspondent à la prestation de service de l'association (recherche de l'hôte-hébergeur, mise en relation, accompagnement pour le contrat de cohabitation, suivi). **Les frais sont modulés en fonction de la durée et du type de contrat** (avec ou sans présence). Pour une cohabitation de 10 mois (durée la plus fréquente des contrats) :
 - **FORMULE 1** : **de 460 à 970 euros** selon votre engagement de **présence**. Ils vous seront demandés en 3 mensualités consécutives maximum, la première étant d'un minimum de 60% à la signature des conditions particulières, puis le solde à la signature du contrat de cohabitation,
 - **FORMULE 2** : **1200 euros** si vous versez uniquement les **frais d'usage**. Ils vous seront demandés en 3 mensualités consécutives maximum, la première étant d'un minimum de 60% à la signature des conditions particulières, puis le solde à la signature du contrat de cohabitation ; **350 euros** si vous versez une **redevance**. Ils vous seront demandés en une fois à la signature des conditions particulières.

→ **Entre vous et votre futur hôte-hébergeur :**

SOIT vous versez les **frais d'usage** uniquement (Formules 1 ou 2) : 1 à 2 euros le mètre carré privatif par mois (eau, gaz et électricité), correspondant à votre consommation personnelle. L'hôte-hébergeur peut ne pas les demander, SOIT vous versez une **redevance** (Formule 2) : 150€ maximum par mois (comprenant les frais d'usage).

EST-CE CONTRAIGNANT ?

Témoignage de Kim, 19 ans, étudiante : « ça ne m'a pas du tout empêché de faire ma vie. »

Vivre en cohabitation ne signifie pas que l'hébergé n'est plus libre de ses mouvements. **Cela signifie simplement qu'il prend un engagement vis-à-vis de l'hôte-hébergeur correspondant au temps qu'il accepte de lui consacrer.** C'est important par exemple de respecter les horaires définis au départ. Un empêchement ? Cela arrive évidemment, il faut simplement prévenir l'hôte-hébergeur.

Si l'hôte-hébergeur a besoin de présence, celle-ci sera plus ou moins importante. **Ce qui importe avant tout, c'est la régularité** : c'est ce qui est rassurant pour l'hôte-hébergeur.

L'hébergé ne remplace pas les professionnels du maintien à domicile (ménage, soins...).

Lorsque l'hébergé verse une redevance, aucune présence n'est requise mais le respect, la convivialité et la prévenance sont indispensables.

VOUS ÊTES PARTANT ?

D'abord un rappel important : la cohabitation intergénérationnelle s'adresse à des personnes majeures (nous pouvons exceptionnellement faire des cohabitations avec des personnes entre 16 et 18 ans), venant faire une formation, des études, une reconversion professionnelle ou autre, sur les territoires que nous desservons (agglomérations de Nantes et Angers et ponctuellement sur la Loire-Atlantique et Le Maine et Loire – nous contacter par téléphone pour les demandes hors aggro). Il n'y a pas de limite d'âge, nous nous intéressons surtout au projet du candidat.

Si vous ne remplissez pas ces critères, nous ne serons pas en mesure de donner suite à votre demande.

Remplissez le formulaire d'inscription. Celui-ci et l'ensemble des pièces demandées sont à retourner à l'association **avec la somme de 20€ destinée à couvrir les frais de traitement de votre demande** (chèque, virement ou espèces, RIB sur demande) à :

Association Le temps pour toiT
Maison des Confluences
4 place du Muguet Nantais

ou par mail à formulaire@letempspourtoit.fr (traitement à réception du paiement).

QUE SE PASSE-T-IL APRÈS AVOIR ENVOYÉ VOTRE DOSSIER ?

Nous accusons réception de votre dossier par mail. Nous l'étudions et le rapprochons des demandes de nos hôtes-hébergeurs. Si une opportunité se présente, nous vous proposons une rencontre avec l'association pour mieux vous connaître et envisager avec vous les modalités d'une cohabitation.